



Fédération suisse pour le développement d'une vitiviniculture durable
Schweizerischer Verband für eine nachhaltige Entwicklung im Weinbau
Federazione Svizzera per lo sviluppo sostenibile in viticoltura

Belpstrasse 26 • CH-3007 Bern

Tel. +41 (0)31 385 36 83 • Fax +41 (0)31 398 52 61 • info@vinatura.ch

Charte Vitiswiss du Développement Durable

Par sa signature, l'exploitant s'engage concrètement à prendre en compte les 3 aspects économiques environnementaux et sociaux dans son activité quotidienne et à respecter les 8 engagements de Vitiswiss pour une vitiviniculture durable :

Compétence, transparence et responsabilité de l'exploitant

Grâce à ses compétences l'exploitant assure la viabilité à long terme de son entreprise. La stratégie de développement de l'entreprise est planifiée à l'aide d'objectifs d'amélioration continue régulièrement évalués. La traçabilité des diverses opérations est garantie. Le personnel est informé de la démarche durable de l'exploitation et intégré dans la réalisation des objectifs.

Qualité et valorisation des produits

La qualité des produits et leur diversité sont les piliers d'une viticulture durable et dynamique mise en valeur par le label Vinatura. La promotion du label fait partie de la communication externe auprès de la clientèle. L'entreprise est à l'écoute des consommateurs et de leurs attentes.

Préservation et gestion des ressources naturelles

Les précieuses ressources que sont l'eau, le sol et l'air sont utilisées avec le souci constant de leur préservation. L'usage de l'eau doit tenir compte des disponibilités locales et le contrôle de la consommation doit permettre de limiter les impacts négatifs sur les nappes phréatiques et les cours d'eau. La connaissance des caractéristiques des sols est primordiale pour limiter les risques d'érosion et maintenir une teneur optimale en matière organique et en éléments fertilisants assurant une production durable de raisins de qualité. L'usage des machines doit également être raisonné afin de limiter le tassement des sols, les atteintes sonores et les atteintes à la qualité de l'air.

Gestion raisonnée des intrants, des déchets et des effluents

Le choix des matériaux, des équipements, des intrants de production, de vinification et des matériaux d'emballage doit être raisonné en fonction de leurs impacts sur la santé humaine et l'environnement. Le recyclage ou la réutilisation des sous-produits de l'exploitation sont privilégiés. Le stockage des déchets avant leur recyclage ou leur élimination dans des installations adaptées doit se faire dans les meilleures conditions de sécurité.



Fédération suisse pour le développement d'une vitiviniculture durable
Schweizerischer Verband für eine nachhaltige Entwicklung im Weinbau
Federazione Svizzera per lo sviluppo sostenibile in viticoltura

Belpstrasse 26 • CH-3007 Bern

Tel. +41 (0)31 385 36 83 • Fax +41 (0)31 398 52 61 • info@vinatura.ch

Gestion durable de l'énergie

La consommation d'énergie est optimisée. L'usage de sources énergétiques contribuant à l'émission de gaz à effets de serre doit être limitée et les énergies renouvelables privilégiées. Un suivi de la consommation énergétique des machines, des bâtiments et des techniques de production permet la fixation d'objectifs de réduction de consommation et la mise en place de mesures d'économie efficaces.

Préservation des paysages et de la biodiversité

L'impact paysager de l'activité vitivinicole est pris en compte lors d'aménagements de vignobles ou de constructions de bâtiments d'exploitation. La diversité des espèces végétales et animales du vignoble et des biotopes jouxtant les parcelles exploitées est préservée et favorisée. Les structures écologiques et éléments paysagers à sauvegarder sur l'exploitation sont connus et préservés.

Respect de la sécurité et de la santé des collaborateurs

L'employeur s'engage à respecter les contrats types en vigueur en matière de conditions de travail. Ces derniers ne subissent aucune discrimination. Les conditions salariales sont connues des employés. Les règles de sécurité au travail sont connues de l'employeur qui veille à leur application et en informe correctement les employés par un affichage adéquat. La formation continue et le développement personnel des employés sont encouragés.

Implication socio-économique de l'entreprise

L'intégration des activités de l'entreprise dans le tissu social et économique local et la dimension culturelle des activités liées aux produits sont prises en considération et constituent la base de l'identité de l'activité vitivinicole.

Nom et adresse de l'exploitant :

Lieu et date :

Signature exploitant :

Nom du président
organisation régionale :

Lieu et date :

Signature président
organisation régionale :

Nom du président Vitiswiss :

Lieu et date :

Signature président
Vitiswiss :